



SOMMAIRE :

• Mildiou :

- **Situation sur le terrain:** mildiou sur tas de déchets. Augmentation significative des symptômes en parcelle depuis la fin de semaine dernière.

- **Risques :** réserves de spores très élevée, seuil de nuisibilité atteint sur une très grande partie des postes.

• **Doryphores :** présence mais situation hétérogène, allez observer!

• **Pucerons :** en nette augmentation



Parcelle de Fontane (à droite) et Markies (à gauche) à Marly. Boutons floraux, et floraison.

Photo: C. Gazet - CA 59/62

OBSERVATIONS : quelques tas de déchets et **75 parcelles** ont été observés cette semaine.

STADE DE LA CULTURE :

Dans le Nord et le Pas de Calais, 45 parcelles ont été observées et les stades sont très hétérogènes. Certaines parcelles viennent d'achever leurs levées et d'autres, pour les plus avancées, sont en pleine floraison. Le secteur des Flandres où les plantations ont débuté en mai est plus en retard avec encore de nombreuses parcelles où les plantes font une dizaine de centimètres. La croissance de la végétation a été très rapide durant la semaine passée, favorisée par les conditions météo chaudes et humides. Les orages se sont quant à eux « calmés », et de 0 à 27.5 mm ont été enregistrés par les stations météo de notre réseau depuis mardi dernier.

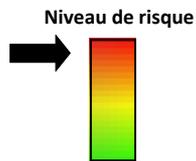
Dans les départements Picards : 30 parcelles ont fait l'objet d'observations. Grâce au climat doux et humide les conditions de cette semaine ont été « poussantes ». Désormais 61% des parcelles sont en végétation stabilisée et les parcelles commencent à fleurir. 39% des parcelles montrent une croissance active des feuilles. Les parcelles les moins avancées sont des parcelles plantées souvent après le 25 avril. La tubérisation va de son initiation à des tubercules d'environ 35 mm.

METEO : Les températures devraient diminuer dans les jours à venir. Des averses sont annoncées aujourd'hui dans une majeure partie des secteurs des Hauts-de-France. Le climat reste incertain dans les jours à venir. Les températures actuelles durant la nuit associées à des hygrométries nocturnes élevées, à des brumes matinales et à des averses **restent TRES favorables au mildiou.**

PROBLEMES DE LEVEE, PARCELLES QUI MOUTONNENT

Régulièrement, nous sommes alertés par des soucis de levées hétérogènes (parcelles qui moutonnent) dans plusieurs parcelles au sein et hors réseau d'observation. Les causes de ces problèmes sont très souvent multifactorielles: parcelle plantée tard, zone tassée, mauvais ressuyage, nombreuses précipitations ayant « refermées la butte », plant d'âge physiologique avancé, variété sensible à l'égermage, présence de rhizoctone ou encore de jambe noire,...

MILDIU:



Situation sur le terrain

Quelques tas de déchets présentent des symptômes de mildiou. Les tout premiers symptômes de mildiou ont été observés en parcelles la semaine dernière.

Les parcelles sont levées, tous les tas de déchets doivent désormais être gérés.

Observez régulièrement et attentivement vos parcelles pour déceler au plus vite les éventuelles premières taches de mildiou, surtout si elles ont subi les orages (lessivages, découvert dans la protection).

Dans le Nord et le Pas de Calais,

La situation se complique, les signalement de mildiou en parcelle sont de plus en plus nombreux. Vu la pression maladie de la semaine dernière et la pousse rapide des plantes, des symptômes pourraient continuer à apparaître dans les jours à venir

- Du mildiou est observé en parcelles sur les secteurs d'ATTICHES, GUEUDECOURT, ABSCON, BOLLEZEELE et NOMAIN.
- Des tas de déchets ne sont toujours pas gérés: Ex: NORRENT FONTES (photo ci-dessous).
- Un tas de déchets non gérés présente du mildiou à DUISANS
- Des repousses contaminées par le mildiou sont toujours présentes à BOLLEZEELE.



Tas de déchets non géré à NORRENT FONTES

Photo : O Lesage —CA 59/62



Mildiou en parcelle à ATTICHES

Photo : G. Tropato—Mc CAIN

Dans les départements Picards,

- Désormais les symptômes de mildiou sont présents en parcelles. En jardins et sur tas de déchets (voir photos ci-dessous), l'évolution des symptômes est rapide.
- Le rhizoctone brun sur tiges continue à être ponctuellement observé. 2 nouveaux cas : symptômes sur Amandine (parcelle flottante secteur Poix de Picardie 80) et symptômes sur Ditta (parcelle fixe à Framerville Rainecourt 80)



Mildiou sur variété Kaptah Vandel (80) (Photo : G Oudart ROQUETTE)

28 mai



Mildiou sur variété Allians à Gentelles— 80 (Photo : FREDON Picardie)

6 juin



Attaque de rhizoctone sur Amandine (photo P. Monnier- Touquet Savour)



Attaque de rhizoctone sur Ditta (photo S . Garson— GITEP)



Tas déchets secteur Herleville- Rosières en santerre- photo S . Garson— GITEP)

EVOLUTION DU MILDIOU en 10 jour sur tas de déchets non géré !

SITUATION EN PLAINE

Désormais l'environnement est contaminé sur quelques secteurs et les attaques sont parfois importantes avec plusieurs pieds touchés en parcelles.

SYMPTÔMES DE MILDIOU EN PARCELLES FIXES ET FLOTTANTES :

Sur Fontane à Martinpuich 80 ; sur Fontane à Bouvincourt en Vermandois 80; sur Challenger et Maryline à Champien 80; sur Queen ann à Herleville 80; sur Allians à Gentelle 80; sur Lady Rosetta à Marchais 02; sur VR808 à Godenvillers 60; sur Kaptah Vandel-80; puis sur d'autres parcelles flottantes dans la Somme à Estrées Deniecourt , à Buigny l'Abbe, à Autheux;

SYMPTÔMES DE MILDIOU EN JARDINS PARTICULIERS

A Fontaine sur Maye-80, à Buigny l'Abbe 80, à Vaux Marquenneville (80); à Dury 02

SUR TAS DE DECHETS dans le Secteur Herleville— Rosières en santerre, à Autheux, à Estrées Deniecourt, à Hargicourt et à Villers carbonnel 80

ET SUR REPOUSSES dans les secteur d'Estrees Deniecourt , d'Abbeville et d'Hargicourt 80

SOYEZ VIGILANTS, LA PERIODE EST TRES FAVORABLE AUX CONTAMINATIONS DE MILDIOU !

Interprétation du tableau des risques mildiou et seuils de nuisibilité :

Pour commencer à tenir compte du seuil de nuisibilité, il faut que vous vous trouviez dans la situation suivante :

- Stade 30% de levée atteint
- Réserve de spore ayant atteint les niveaux suivants:
 - **MOYENNE** pour les variétés sensibles,
 - **ELEVÉE** pour les variétés intermédiaires,
 - **TRES ELEVÉE** pour les variétés résistantes,
- **ET** conditions météorologiques (température et Hygrométrie) favorables aux contaminations.

Les dernières colonnes du tableau des risques vous indiquent en fonction de la sensibilité de vos variétés si le seuil de nuisibilité est atteint ou pas (OUI, NON).

Attention, les risques donnés dans le tableau des risques sont valables pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut augmenter le risque en fonction des heures où elle est positionnée.

Les conditions climatiques favorables aux contaminations:

La contamination est possible dès que l'hygrométrie est supérieure à 87%, associée à:



- une température de 21°C durant 8 heures consécutives.
- une température de 14°C durant 10 heures consécutives.
- une température de 10°C durant 13 heures consécutives.



DEPARTEMENTS PICARDS

Départements Picards -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 12 juin 2018 :

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Réserve de spores	Seuil de nuisibilité atteint du 12 au 14 juin			Pluviométrie (mm) depuis le 04 juin
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Grand Amiénois / 3 Vallées	Vron	4,5,7,8 et 9 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	11
	Boves	4,5,7,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	6
	Hérissart	5,7,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	31
	Inval	ND					
	Thieulloy l'Abbaye	5,7,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	1.6
Chaunois / Soissonnais	Coucy la Ville	4,5,7,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	5.5
	Saint Christophe à Berry	5,7,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	11
Grand Laonnois	Ebouleau	4,5,6,7,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	15
	Marchais	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	13
Santerre Hauts de Somme /Saint Quintinois / Source et	Attilly	4,5,7,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	26.5
	Templeux le Guérard	4,5,7,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	26.4
	Curly	4,5,7,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	11
	Aizecourt le Haut	4,5,7,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	6
	Guiscard (Beines)	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	1.5
Sud de l'Aisne	Verdilly	5,6,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	26.5
Compiègnois / Grand Beauvaisis / Thelle Vixin sablons / Sud	Barbery	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	2.4
	La Houssoye	4,5,6,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	17.5
	Catenoy	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	10.8
	Rothois	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	29.6
	Saint Just en Chaussée	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	16.5
Thierache	Grougis (Forté)	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	21
	Le Hérie la Vieville	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	16
Trait Vert	Assainvillers	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	11.5
	Champien (Solente)	4,5,7,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	6.5
	Marcelcave	5,7,8,9 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	14
	Vauvillers	du 4 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	20.4

Départements Picards - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 12 au 14 juin :

Le risque de mildiou est très élevé (Cf. tableau de risque ci-dessus). Les conditions climatiques du moment sont très favorables à la contamination et le resteront jusqu'à la fin de semaine.

Sur 26 postes climatiques, le seuil de nuisibilité est atteint quelle que soit la sensibilité variétale. Le risque est donc généralisé.

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

SECTEUR NORD et PAS DE CALAIS

Nord et Pas De Calais -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 12 juin 2018 :

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Réserve de spores	Seuil de nuisibilité atteint du 12 au 14 juin			Pluviométrie depuis le 5 juin
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Scarpe / Hainaut / Cambrésis/Thiérache	Avesne les Aubert	8 au 11 juin	Elevée	OUI	NON	NON	3.8
	Esnes	5, 7 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	10.6
	Fressies	5 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	10
	Ohain	5 au 8 et 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	12.4
	Thiant	5 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	7.2
Artois / Ternois / Pays de Montreuil	Ambricourt	5, 7, 8, 9 et 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0
	Aix Noulette	7 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0
	Berles au Bois	5 et 7 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	5
	Bonnières	5 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	8.2
	Boursies	5, 6 et 8 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0
	Croisette	5 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0.6
	Ecuire	5 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	11.5
	Frémicourt	5, 7 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	2
	Gomicourt	5 et 7 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	3
	Haucourt	5 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0.8
	Hermaville	5, 7 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0.8
	Izel-les-Equerchin	5, 7, 8 et 9 juin	Très élevée	NON	NON	NON	3.5
	Saint pol sur Ternoise	5 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0.2
	Ternas	5 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0.6
Tilloy Les Moflaines	5 et 7 au 11 juin	Faible	NON	NON	NON	9.6	
Bethunois / Plaine de la Lys / Pays d'Aire	Auchy les Mines	7, 8, 9 et 11 juin	Très élevée	NON	NON	NON	1
	Calonne Sur La Lys	5 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	2.2
	Hesdigneul Les Béthune	5 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0.4
	Lillers	5, 7, 8, 9 et 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0.2
	Lorgies	7 au 10 juin	Très élevée	NON	NON	NON	4
	Mametz	5 au 11 juin	Très élevée	NON	NON	NON	0.4
Région de Lille / pévèle	Allesnes les Marais	5, 7, 8 et 9 juin	Très élevée	NON	NON	NON	27.5
	Frelinghien	6 au 9 et 11 juin	Très élevée	NON	NON	NON	0
	Orchies	5, 7 au 11 juin	Très élevée	NON	NON	NON	0.5
Flandres / Wateringues / Collines guinoises	Andres	5 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0.5
	Bailleul	5, 7, 8, 10 et 11 juin	Très élevée	NON	NON	NON	0.4
	Godewaersvelde	5, 7, 8, 9 et 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0
	Hondschoote	5 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	2.4
	Merckeghem	5, 7 au 9 et 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0
	Pitgam	5 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	7.6
	Steenbecque	5 au 11 juin	Très élevée	NON	NON	NON	1.4
	Teteghem	5 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	14
	Vieille Eglise	5 au 11 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0
	Wormhout	5 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	1
	Zuytpeene	5 au 10 juin	Très élevée	OUI	OUI	OUI	0

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

Nord et Pas de Calais - Situation au niveau de Mileos® le 12 juin 2018 :

LE RISQUE MILDIU EST MAXIMAL. Les réserves maladies présentes dans l'environnement autour des parcelles sont très élevées dans la majeure partie des situations.

Le seuil de nuisibilité est atteint quasiment en continu depuis la semaine dernière (voir tableau des risques), les parcelles doivent le plus souvent être sous protection constante.

La réserve de spores est très élevée sur la quasi-totalité des stations, alimentée par les sporulations de ces derniers jours. Le risque mildiou est très important quel que soit le secteur.

Les conditions climatiques incertaines actuelles et à venir sur les prochains jours sont très favorables aux contaminations qui sont très fortes : températures douces la nuit accompagnées d'une hygrométrie élevée, de brumes et d'averses orageuses.

Nord et Pas de Calais - Analyse des risques du 12 au 14 juin 2018 :

Les parcelles sont toutes levées, les plus avancées sont pleine floraison.

Des taches de mildiou sont présentes sur des tas de déchets non gérés et en parcelles.

Les conditions météorologiques à venir sont incertaines et pourraient être favorables aux contaminations qui sont très fortes, le seuil de nuisibilité est atteint sur une très grande majorité des postes.

- **Le seuil de nuisibilité est atteint pour les variétés sensibles sur le postes d'Avesne Les Aubert.**
- **Le seuil de nuisibilité est atteint quelle que soit la sensibilité variétale sur les postes d'Esnes, Fressies, Ohain, Thiant, Ambricourt, Aix Noulette, Berles au Bois, Bonnières, Boursies, Croisette, Ecuire, Frémicourt, Gomicourt, Haucourt, Hermaville, Saint pol sur Ternoise, Ternas, Calonne Sur La Lys, Hesdigneul Les Béthune, Lillers, Andres, Godewaersvelde, Hondschoote, Merckeghem, Pitgam ,Teteghem, Vieille Eglise, Wormhout et Zuytpeene.**

Chaque campagne est différente, observez régulièrement vos parcelles et consultez le BSV chaque semaine pour connaître l'évolution des risques et la situation sanitaire dans la région.

PUCERONS :



SEUIL DE NUISIBILITE :

- 50% des folioles porteuses de pucerons.
- Ou 5 à 10 pucerons par feuille

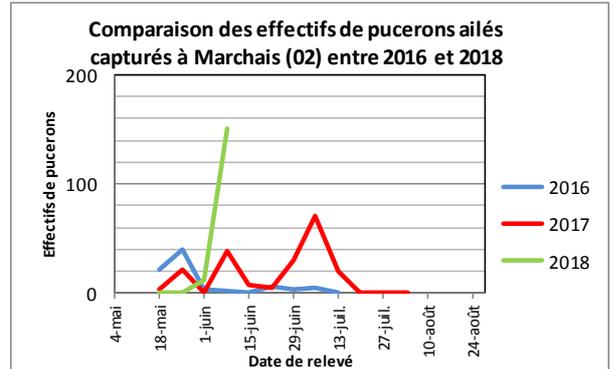
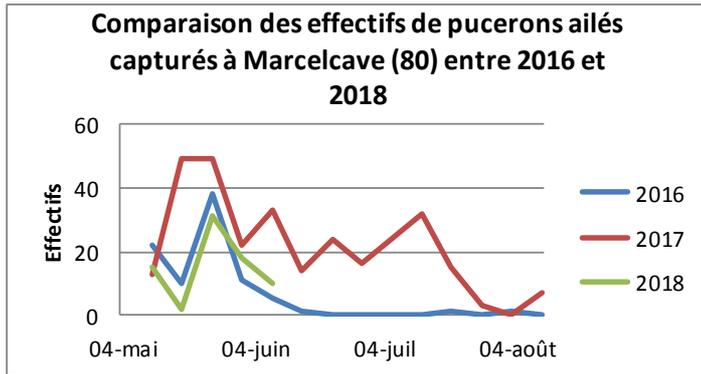
Le suivi des pucerons repose sur 2 types de relevé :

1- Relevés par piégeage chromatique : afin d'identifier les espèces présentes.

En fonction des lieux, les effectifs de pucerons ailés capturés sont en baisse (site de Marcelcave—80) ou en augmentation ((site de Marchais –02) Cf. graphes ci-contre).

Les espèces prédominantes identifiées sont *Myzus persicae* et *Aphis spiraecola*.

Aphis spiraecola est répertorié en nombre dans les pièges contrairement à l'*Aphis nasturtii*. Sa présence en végétation peut-être confondue car il est également de couleur jaune citron.



2- Relevés en parcelle : afin de comptabiliser les individus au champ.

Les comptages en parcelle se poursuivent.

Au sein du réseau d'observations des Hauts de France, 55 parcelles ont fait l'objet d'observations. 32 d'entres-elles présentent des pucerons où la fréquence oscille entre 1% et 60 % de folioles porteuses.

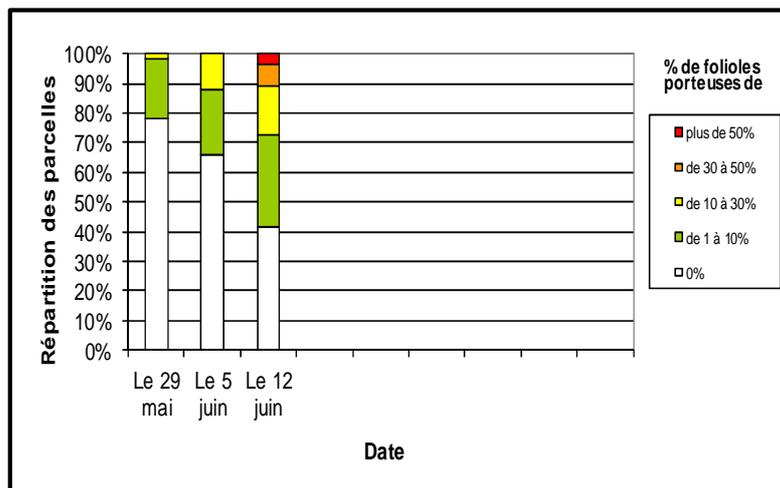


Puceron : Photo C. Gazet CA 59 62

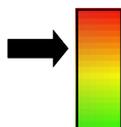
Le seuil de nuisibilité est atteint sur 2 parcelles à Bouvincourt en Vermandois (Fontane) et Villers Bretonneux (Agata).

Les pucerons sont en nette augmentation.

Surveillez vos parcelles et réalisez des comptages.



Niveau de risque



DORYPHORES :

Les doryphores sont fréquemment observés sur parcelles, repousses, jardins et tas de déchets. Les larves ont fait leur apparition en parcelles. Tous les stades sont désormais présents en parcelle, de l'adulte à la larve. Tous les secteurs sont concernés par ce parasite.

RAPPEL SEUIL DE NUISIBILITE :
 Deux foyers de doryphores pour 1000m² (un foyer = 2 à 3 pieds avec présence de larves).

EN PARCELLES

Sur 68 parcelles observées du réseau Hauts de France :

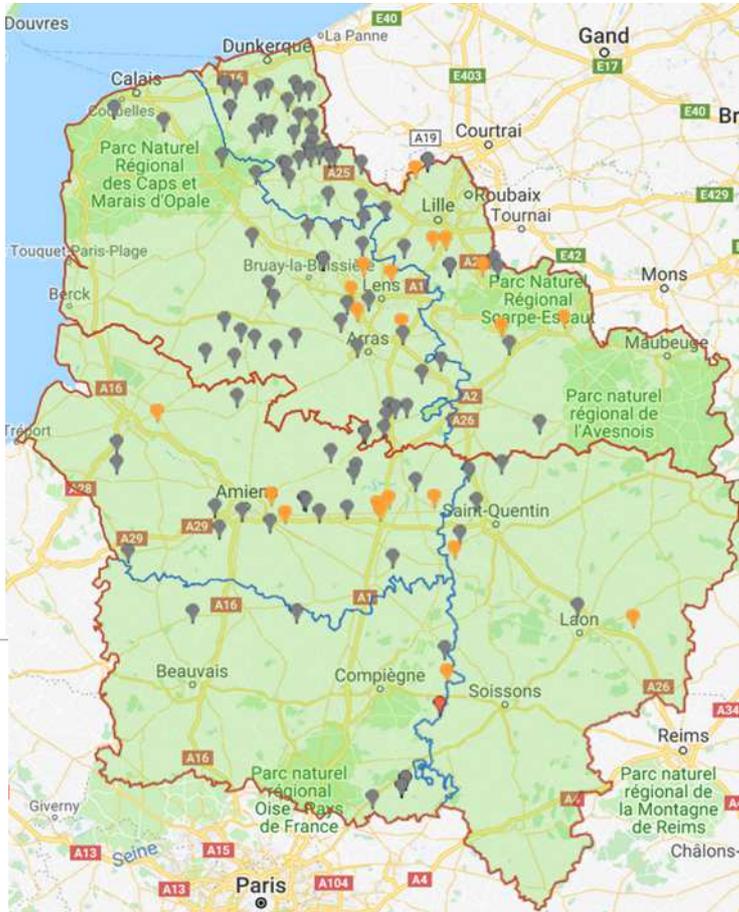
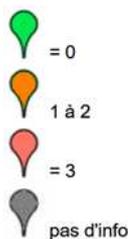
- 46 parcelles n'ont aucun doryphore
- 21 parcelles montrent des doryphores mais le seuil de nuisibilité est non atteint
- 1 parcelle d'Opal a atteint le seuil de nuisibilité, à Hautefontaine (60)

2 parcelles flottantes recensées à Ohain (parcelle bio) et à Baisieux dans le Nord, relatent des doryphores ; mais le seuil n'est pas atteint.

Bien que le seuil de nuisibilité soit rarement atteint en parcelle, la présence est en nette augmentation il est important de surveiller les parcelles.

Pour rappel : le stade le plus vulnérable du doryphore est le stade grain de blé.

Stades larvaires doryphores (Photo : FREDON Picardie—Archives)



Larves et doryphores adultes sur repousses en parcelle de pommes de terre— Bray sur Somme (80) (Photo : Belchim)

AUXILIAIRES :

Les auxiliaires sont régulièrement observés surtout les coccinelles, mais aussi des syrphes et des chrysopes.

Coccinelles :

Présence sur 21 parcelles
sur 26 parcelles observées

Syrphes :

Présence sur 10 parcelles
sur 18 parcelles observées

Chrysopes :

Présence sur 3 parcelles sur
11 parcelles observées

La nette augmentation des coccinelles mais aussi des syrphes est en lien avec les populations de pucerons qui ont augmenté cette dernière semaine.



Larve de syrphé sur variété Allians à Amiens—80 (Photo : FREDON Picardie)



Œufs et larves de coccinelles sur variété Allians à Amiens—80 (Photo : FREDON Picardie)



Coccinelle

Photo : C.Gazet CA 59-62

Le FMSE, un outil pour couvrir les préjudices liés aux maladies de quarantaine.

Agréé par le ministère en charge de l'Agriculture depuis le 26 septembre 2013, le fond national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental (FMSE) a pour objet d'indemniser les agriculteurs ayant subi des pertes économiques du fait d'une maladie animale, ou d'organismes nuisibles aux végétaux, et/ou d'un incident environnemental (pollution...). Le FMSE dépose chaque année des programmes d'indemnisation des pertes en fonction des incidents sanitaires ou environnementaux constatés sur le territoire national. Les programmes peuvent être cofinancés par des fonds publics à hauteur de 65% des dépenses.

Tous les agriculteurs sont affiliés à la section commune du FMSE. L'affiliation est obligatoire et se traduit par une cotisation annuelle de 20€ levée par la MSA.

Chaque filière de production possède une section spécialisée au sein du FMSE, pour couvrir les risques spécifiques à ses productions. Les agriculteurs sont affiliés aux secteurs spécialisés en fonction de leurs productions. Pour les producteurs de pommes de terres (hors plants), la section spécialisée est gérée par l'intermédiaire de l'association sanitaire pour la section pommes de terre (ASPDT).

Pour prétendre à des indemnisations de pertes de revenus dues à des lots contaminés par un parasite de quarantaine, un producteur de pommes de terre doit :

- être agriculteur actif au sens de la PAC
- avoir respecté la réglementation sanitaire
- avoir cotisé à la section commune du FMSE
- avoir déclaré l'intégralité de ses surfaces de pommes de terre (hors plants)
pour le **30 juin 2018** à l'ASPDT et être à jour de sa cotisation.

Pour toute information complémentaire et modalité de déclaration, cliquer sur :

<http://www.fmse.fr/son-organisation/les-sections-specialisees/pdt/les-conditions-pdt/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de la publication : Christophe Buisset - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts de France.

Rédacteurs et animateurs filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88) et Cyril Hannon - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.66).

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Solène Garson - GITEP (Tél : 03.22.85.32.10) et Valérie Pinchon - FREDON Picardie (Tél : 03.22.33.67.11)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Acolyance, Arvalis Institut du Végétal, Asel, Belchim Crop Protection, Cerena, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Picardie, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Jean Pierre PARDOUX - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 33 69 28).